plus rationnelle notre structure industrielle. Nous savons que nous devons augmenter nos échanges commerciaux avec le reste du monde, et que nous devons à cette fin produire en plus grande abondance des marchandises de haute qualité. Nous savons tous que notre complexe industriel doit être rendu plus moderne et plus rationnel, afin que nous puissions nous spécialiser dans les marchandises que nous sommes, ici au Canada, les plus aptes à produire.

Si nous considérons les tendances qu'a suivies depuis la Seconde guerre mondiale le commerce international, il est clair que le commerce des produits manufacturés a augmenté beaucoup plus rapidement que celui des denrées primaires. Le dire n'est pas minimiser l'importance de maintenir l'expansion des exportations de nos grandes industries forestières, minières et alimentaires. Ces produits feront l'objet d'une demande croissante, mais il est devenu évident pour nous tous que nous devons rendre l'économie canadienne plus apte à fournir d'autres genres de marchandises à l'égard desquelles la demande mondiale croît beaucoup plus rapidement.

Quand nous considérons nos perspectives, et la politique commerciale que nous prévoyons devoir suivre dans l'avenir, il est important de reconnaître que dans les grandes entités économiques modernes, telles que les États-Unis et la C.E.E., le tarif, après le "Kennedy Round", jouera un rôle relativement peu important dans l'orientation de l'économie ou dans la solution des véritables problèmes commerciaux. Dans ces grandes économies adultes, le tarif devient davantage un moyen d'imposition plutôt qu'un moyen de protection et les véritables problèmes commerciaux, soit les problèmes du commerce des produits agricoles, du commerce entre l'Orient et l'Occident, les problèmes des importations de produits "à bas prix de revient" et le commerce avec le monde en voie de développement, se résolvent par d'autres moyens.

Mais dans les économies de moindre importance bien que fortement industrialisées, comme sont le Canada et l'Australie, le tarif continuera de produire un effet plus décisif sur la structure de l'industrie et sur la répartition des ressources. C'est là essentiellement la raison pour laquelle quand nous avons formulé notre attitude à l'égard des négociations tarifaires, nous avons toujours évité les formules trop simples. L'attitude que nous avons adoptée à l'égard du "Kennedy Round" a été plus nuancée que celles des États-Unis, de la C.E.E. et de la Grande-Bretagne, et j'espère que nous continuerons de favoriser une attitude plus nuancée à l'égard des futures réductions tarifaires.

J'entends par là que nous devons nécessairement concentrer nos négociations autour des produits à l'égard desquels une importante mise au point tarifaire sur les marchés étrangers nous permettra de sortir des cadres étroits de notre marché domestique et d'effectuer des ventes au même palier continental ou mondial que les industries des États-Unis, de la Communauté européenne et du Japon.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Les produits forestiers, c'est-à-dire le bois et ses produits, la pâte de bois et le papier, constituent un large facteur de production qui ouvre des horizons nouveaux évidents à une meilleure répartition internationale du travail et à une exportation accrue des produits canadiens, non moins qu'à une organisation rationnelle de notre production nationale. Il importe de souligner que l'augmentation des débouchés commerciaux pour nos produits se trouvera en Europe et au Japon.